



Bruxelles-Europe

Diversité linguistique et langue française

« On ne peut bien défendre sa langue qu'en parlant celle des autres »

Retrouvez toutes nos infolettres sur le site

http://www.langue-francaise.org/Bruxelles_entree.php

Infolettre N° 13

Bruxelles, le 7 mai 2008

Sommaire : I Festival des langues - II Audition publique sur le multilinguisme - III Lettre au Commissaire ORBAN - IV Horizon 2010 - V Prochains rendez-vous - Espace adhérents

I FESTIVAL DES LANGUES-LILLE



A l'initiative de l'association No man's langues, la quatrième édition du festival des langues était organisée à Lille **le 7 et 8 mars**, dans la Vieille Bourse, superbes bâtiments typiques de la renaissance flamande du XVIIème siècle, aujourd'hui siège de la chambre de Commerce et d'Industrie : Plus de 60 exposants spécialisés animaient les stands de la grande salle. Au programme, une table ronde « L'Europe et le plurilinguisme : une utopie ? » avec la participation de Jacques LEGENDRE (sénateur du Nord), Jacques DELMOLY (Commission européenne), Claire GOYER (DLF Bruxelles-Europe), Stéphane LOPEZ (Organisation Internationale de la Francophonie). Jacques LEGENDRE, vice-président de la délégation française du Conseil de l'Europe et rapporteur au Sénat du *projet de loi de finances 2008 pour la Francophonie* a vigoureusement plaidé la cause du statut du français : « *pour défendre la diversité culturelle et linguistique, il faut veiller à ce que les langues gardent la capacité à exprimer les réalités du XXIe siècle. Si nous nous résignons à ce que le français soit de moins en moins utilisé dans le domaine des sciences, pourra-il rester une langue à rayonnement mondial ?* ». Stéphane LOPEZ¹ a

détaillé le plan d'action pour le français en Europe depuis 2002. Les formations au français de diplomates et de journalistes se multiplient. Elles se chiffrent en milliers d'heures. Il a stimulé l'intérêt du public en soulignant le nombre croissant de pays membres à la fois de l'UE et de l'OIF (14 aujourd'hui) certains avec un statut d'observateur, tels l'Autriche, la Hongrie, la Pologne, la République Tchèque, la Slovaquie et la Slovénie. Claire GOYER² a développé les dangers de la langue unique (langue unique = langue inique) pour la démocratie européenne. Elle a plaidé pour un multilinguisme à géométrie variable, selon les contextes de communication. Jacques DELMOLY a rappelé la dimension culturelle du projet européen : l'Union européenne puise son originalité dans sa capacité à respecter l'histoire, les langues et les cultures différentes,



tout en forgeant une compréhension et des règles communes qui ont garanti la paix, la stabilité et la prospérité de notre continent depuis plus d'un demi-siècle. La Culture européenne se définit par la multiplicité des héritages : raison grecque, spiritualité judéo-chrétienne, droit romain, apport de l'Islam, humanisme de la Renaissance, esprit des Lumières . . .). Culturellement l'Europe a une


¹ L'Europe et le plurilinguisme communautaire, utopie ?
http://www.langue-francaise.org/Bruxelles_entree.php

² Le multilinguisme, défi pour l'Europe
http://www.langue-francaise.org/Bruxelles_entree.php

« *identité excentrique* » (Rémi BRAGUE). Il a ensuite abordé les politiques de l'Union en matière de diversité culturelle et linguistique et a cité le rapport de Amin MAALOUF : « *l'Union européenne ne peut se construire que sur le socle de sa diversité linguistique ...Négliger une langue, c'est prendre le risque d'une désaffection de ses locuteurs à l'égard de l'idée européenne.* ». Le

débat, modéré par Louis de CARBONNIERES, a révélé l'intérêt du public pour les politiques linguistiques à l'échelon européen, national et régional ainsi qu'à celui des entreprises. Se renforce la conscience de la nécessité de travailler en plusieurs langues (l'anglais ne suffit pas) et de pratiquer la langue du voisin pour favoriser les échanges.

II AUDITION PUBLIQUE SUR LE MULTILINGUISME - BRUXELLES

 Pour poursuivre le processus de consultation engagé en ligne à l'automne 2007, la Commission européenne a accueilli, le 15 avril 2008 à Bruxelles, une audition publique afin d'examiner les principaux thèmes ressortis de l'enquête en ligne menée auprès d'experts et d'organismes actifs dans le domaine de l'apprentissage des langues et de la promotion de la diversité linguistique. La Commission tiendra compte des conclusions des discussions et de la consultation en ligne dans la **communication sur le multilinguisme qu'elle publiera en septembre 2008**. Cette conférence, ouverte par Odile QUINTIN, directeur général de la DG Education et Culture, modérateur de la journée, s'est poursuivie par l'allocution du Commissaire au multilinguisme, Leonard ORBAN. Il a défini son rôle comme celui de catalyseur de la politique du multilinguisme de l'UE. Le multilinguisme est une politique transversale qui concerne les acteurs de la société à tous les niveaux. Jacques DE DECKER, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, a présenté les propositions du groupe des intellectuels présidé par Amin. MAALOUF : C'est la première fois dans l'histoire de l'Europe que cette question centrale est abordée de façon approfondie et nuancée, avec l'idée constante que l'adoption d'une langue unique est la porte ouverte à la pensée unique. La proposition phare du rapport est la *langue personnelle adoptive*, c'est-à-dire le choix par les citoyens d'apprendre une seconde langue maternelle. Cette approche distinguera clairement cette langue de l'anglais international

ou *Globish*. Vladimir ŠUCHA, directeur de la direction Culture, multilinguisme et communication, a clos les interventions de la matinée avec la présentation de la consultation en ligne : Il ressort des 2500 réponses analysées quelques grands constats : - La diversité linguistique de l'UE est un atout qu'il convient de préserver et valoriser ; - les médias devraient promouvoir un modèle de société interculturelle axée sur la tolérance et non sur la confrontation ; - **un message fort : Le multilinguisme dans les institutions européennes doit être assuré, quel qu'en soit le coût.**

Synthèse à consulter sur le site :

http://ec.europa.eu/education/policies/lang/consult/sum_fr.pdf

Les interventions du public furent variées : quelques exemples retenus : - importance de défendre la langue maternelle pour ne pas entraîner la perte de vocabulaire ; - en défendant sa langue on défend les autres langues ; - regarder un film sous-titré est avoir un cours audio-visuel gratuit.

Il convient de signaler que c'est la première fois que les citoyens étaient invités à débattre de la politique linguistique et à intervenir activement dans le résultat final. Par ailleurs, l'interprétation simultanée de la journée était assurée en six langues. On peut toutefois regretter que les affiches de cet événement consacré au multilinguisme aient toutes été unilingues anglais et qu'au demeurant, plusieurs intervenants aient choisi de s'exprimer en anglais, alors que l'interprétation était assurée à partir de leur langue (allemand, italien, etc.).

III NOS ACTIONS

Lettre au Commissaire Leonard ORBAN, 21 avril 2008, en annexe (photos)

Outre l'organisation et la participation à différents événements autour de la diversité linguistique et du dialogue interculturel, la publication d'articles et de propositions pour les maintenir et les développer, nous poursuivons notre campagne auprès des instances des institutions et organes de

l'UE pour rappeler que l'image d'une Europe plurielle dépend, entre autres, de leur politique de communication. La consultation en ligne et l'audition publique sur le multilinguisme confortent nos convictions.

IV HORIZON 2010

AGENDA EUROPEEN POUR LA CULTURE : ASSOCIER LA SOCIETE CIVILE



Le 19 février dernier, Odile QUINTIN, directeur général de la DG Education et Culture, a réuni différents acteurs culturels de la société civile, dont notre amie Françoise WUILMART pour la traduction littéraire, Odile QUINTIN a rappelé que la culture est un élément essentiel en Europe, sur le plan notamment de la créativité. Le dialogue entre la Commission et les acteurs culturels est donc primordial. 2008 sera l'année de la mise en pratique de ce dialogue d'abord au moyen d'un site Internet

www.culturalforum.net. Il s'agira ensuite pour l'Europe de développer la capacité de propositions et de mobilisation. Améliorer la mobilité des artistes et des professionnels de la culture, créer des contacts entre les divers secteurs culturels, étudier le potentiel des industries de la culture, promouvoir et appliquer les conventions de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles, telles sont les priorités de la Commission européenne. L'agenda est déjà prévu jusqu'à 2010. Il aboutira à un Forum.

V PROCHAINS RENDEZ-VOUS

15 mai à 18h30 - « Multilinguisme et dialogue interculturel pour une plus grande européenisation ? »

Conférence organisée par **Eyes on Europe** et l'**Institut d'Etudes Européennes**, au **Parlement européen**, salle P1A002, rue Wiertz 60, 1000 Bruxelles. Orateurs : **Maria BADIA I CUTCHET** – PSE, **Diego MARANI** - DG EAC, Politique pour le multilinguisme, **Jacques DELMOLY** - DG EAC, Culture, multilinguisme et communication, **Jean-Pierre DEVROEY** - ULB, Doyen de la faculté de philosophie et lettres.

Inscription eyesoneurope@gmail.com; tel : +32.4.98.59.65.24

7 juin - Fête de l'Europe, journée Portes ouvertes du Parlement européen

DLF Bruxelles-Europe sera présente à l'Espace Ménuhin en tant que partenaire d'Europhonies.

23 juin - UNESCO - Paris : La journée "Les intellectuels et artistes pour le plurilinguisme et la diversité culturelle", dans le cadre de l'Année internationale des langues, aura lieu à l'UNESCO le 23 juin 2008, elle comporte la réalisation d'un Livre d'Or. Détails : <http://plurilinguisme.europe-avenir.com/index.php>

21 au 25 juillet - XIIe Congrès mondial de la FIPF - Québec 2008

La Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) tiendra son **Congrès mondial** du 21 au 25 juillet 2008 dans la cité de Québec <http://www.fipf.org/>

14 au 16 août – 17^{ème} Conférence des peuples de langue française à Québec

10 septembre à 18h30 - Débat N° 5: "Multilinguisme" : dans le cadre de l'AEDI (Commission européenne) Résidence Palace, Rue de la Loi, 155 – Bruxelles

Langues: anglais, français. info@dialogue2008.eu - www.dialogue2008.eu

26 septembre - Les Etats généraux du multilinguisme en Sorbonne à Paris

17 au 19 octobre - Sommet de la Francophonie - Québec

Espace adhérents :



« *Les mots de Maud* » (éditions Luce Wilquin, 124 p. 12 €) : sortie le 25 mars, roman de **Jean Jauniaux** :
« *Comment un spécialiste de mots devient son propre nègre...* »

« *La soif des oasis* » (éditions du Cygne, 84 p.13 €) : vient de sortir, recueil de poèmes de **Dominique Aguessy** : des textes où « *se glissent des doutes/ arrachant les mots déliés* » pour les « *offrir goutte à goutte* »

Nous remercions vivement nos membres

pour les informations et contributions qu'ils nous adressent sur les questions que nous abordons. Nous ne manquons pas d'en tenir compte. Certaines sont publiées dans la revue.

Renseignements adhésion : bxl-europe@skynet.be

A bientôt, see you soon, hasta luego, a presto, bis bald!

Claire GOYER,
Présidente

Roger VANCAMPENHOUT,
Président

DLF Bruxelles - Europe
1313 E Chaussée de Waterloo, 1180 Bruxelles

bxl-europe@skynet.be

www.langue-francaise.org



Bruxelles-Europe
Diversité linguistique et langue française

« On ne peut bien défendre sa langue qu'en parlant celle des autres »

DLF Bruxelles-Europe
1313 E Chaussée de Waterloo,
1180 Bruxelles. ☎ 02 375 72 37
✉ bxl-europe@skynet.be
www.langue-francaise.org

Monsieur Leonard ORBAN
Commissaire chargé du multilinguisme
Commission Européenne
Bâtiment Berlaymont
B-1049 Bruxelles

Objet : Image de l'Europe
Langues de communication de la Commission européenne
Affichage sur les bâtiments de la Commission à Bruxelles

Bruxelles, le 21 avril 2008

Monsieur le Commissaire,

Depuis votre prise de fonctions, nous suivons avec un grand intérêt vos déclarations et actions en faveur du multilinguisme dans l'Union européenne et, tout récemment encore, les initiatives de la Commission en la matière. En particulier, nous avons analysé les propositions du groupe des intellectuels pour le dialogue interculturel, « Un défi salutaire », et participé à l'audition publique sur le multilinguisme le 15 avril dernier.

Cependant, nous continuons d'observer que la Commission et ses services donnent trop souvent, dans leurs pratiques linguistiques au jour le jour et dans leurs communications internes et externes, des exemples contraires à la promotion du multilinguisme et du plurilinguisme. Nous citerons, à titre d'exemples, l'usage excessif de la langue anglaise dans la rédaction des documents officiels ou de travail, sur les sites Internet ou pour les affichages sur les bâtiments à Bruxelles. Nous pensons que ces pratiques sont préjudiciables à l'image plurielle et multilingue de l'Europe, alors même que la Commission européenne lance son programme « 2008, l'année européenne du dialogue interculturel ».

Nous étions, quant à nous, intervenus précédemment dans ce sens auprès de plusieurs institutions et organes de l'Union et avons constaté, à notre satisfaction, que certaines d'entre elles, notamment le Comité économique et social européen et le Comité des Régions, avaient répondu positivement à nos demandes, notamment en affichant leurs logos dans des combinaisons linguistiques plus respectueuses de la diversité.

Votre prédécesseur, le Commissaire Jan FIGEL, avait réuni en son temps un groupe interne chargé d'observer les pratiques du multilinguisme au sein de la Commission. Ce groupe a-t-il débouché sur des conclusions et ne conviendrait-il pas, le cas échéant, de le réactiver en vue d'un rééquilibrage des langues de travail et de communication externe et interne?

Par ailleurs, nous vous avons transmis, lors d'une entrevue avec Madame BUGNOT au mois de mars 2007, quelques documents exposant nos propres idées en la matière, à savoir l'instauration dans la pratique, et ce, dans le respect du principe inscrit dans les traités de l'égalité des langues officielles et de travail, d'un multilinguisme « à géométrie variable » selon les situations et types de communications. A cet effet, nous préconisons l'établissement, à l'intention des services de la Commission, d'une sorte de « code de bonne conduite multilingue » prévoyant la modulation des combinaisons linguistiques en fonction du type de communication requis, tout en évitant par principe l'usage d'une langue unique, qualifiée de *lingua franca*.

Nous nous permettons de vous soumettre ultérieurement, si vous le souhaitez, des réflexions plus élaborées en la matière et vous remercions à l'avance de l'attention que vous voudrez bien porter aux questions soulevées dans notre lettre.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire, l'assurance de notre très haute considération.

Claire GOYER
Présidente

Roger VANCAMPENHOUT
Président

Copie : Mme Odile QUINTIN
M. Vladimir SUCHA
M. Harald HARTUNG

Exemples d'affichage unilingue (audition publique sur le multilinguisme le 15 avril 2008)

